

Art. 5.º Los que antes hubieren obtenido del Rey cruz ú otro distintivo politico no podrán *usarle* (16) y mucho menos se permitirá que le *usen* los que hayan recibido del gobierno *intruso* semejante distincion, y traten de volver á *usar* del que les condecoraba antes. Son estos distintivos premio de lealtad y patriotismo, y los *tales* (17) no correspondieron á sus obligaciones.

Art.º 6.º Las mugeres casadas que se expatriaron con sus maridos, seguirán la suerte de estos : á las demas , y á las personas menores de 20 años, que siguiendo al expresado gobierno, se hubieren expatriado, usando el Rey de benignidad les permite que vuelvan á sus casas y al seno de sus familias; pero sujetas á la inspeccion del gobierno politico del pueblo donde se establezcan (18).

(16) ; *Que injusticia! privar á todos indistintamente de unas condecoraciones que les costaron sumas quantiosas en las pruebas y otros gastos que hicieron para ponerselas.*

(17) ; *Hay tal mania de poner tales! Parece que no hay otro termino mas adecuado para todo en la gramatica y calepino limitadisimos del tal Señor : ni otro vervo que él de usar, usado tres veces en tres lineas.*

(18) ; *Con que por este articulo se premia á las mu-*

Art. VII. Quant aux sergens , caporaux , soldats et gens de mer , qui se sont enrôlés sous les drapeaux de l'intrus , ou qui ont pris parti dans quelques-uns des corps destinés à faire la guerre à la Nation (19) , S. M. considérant que de telles personnes (20) se sont rendues coupables de ce délit plutôt par séduction que par perversité , et peut-être par force , et usant aujourd'hui , jour de sa fête (21) glorieuse et en mémoire de son heureux retour au trône de ses ancêtres , de sa clémence naturelle (22) , a résolu

furent fidèles à leurs devoirs. Sur quel principe de justice le rédacteur de la circulaire a-t-il pu fonder une mesure semblable ?

(19) Il veut parler sans doute de ceux qui firent *la guerre à la Nation* , en s'opposant aux ordres répétés des Rois Charles IV , et sur-tout de Ferdinand VII , et en précipitant la patrie dans sa ruine par leur téméraire opposition ; c'est-à-dire qu'il veut parler de tous ceux qui désertèrent la cause du Roi Joseph , ou y opposèrent de la résistance. S'il ne parle pas de ceux-là , l'article est inintelligible.

(20) Il y avait long-temps que les *tels* ne se montraient pas !

(21) Le choix du jour de Saint-Ferdinand pour proscrire douze mille familles , ne ressemble à rien de tout ce qui a été fait dans le monde.

(22) Et donner encore le nom de *clémence* à une opération qui arrache les larmes , et réduit à la misère tant de milliers de personnes , est aussi une nouvelle manière de caractériser une action semblable.

Art.º 7.º A los sargentos, cabos y soldados y gente de mar, que se hayan alistado en las banderas del intruso, ó tomado partido en alguno de los cuerpos destinados á hacer la guerra *contra la nacion* (19) considerando S. M. que *tales* personas (20) mas por seduccion, que por perversidad de animo, y acaso algunos por la fuerza incurrieron en aquel delito, usando hoy en su *glorioso dia* (21) y en memoria de su *feliz* restitucion al trono de sus mayores de *sú natural piedad*, (22) ha venido en hacerles gracia

geres que abandonaron el talamo conyugal, y se castiga á las que fueron fieles á sus deberes? ¿ En que principio de justicia fundó semejante medida el redactor de la circular?

(19) *Querrá hablar de los que hicieron la guerra á la Nacion resistiendo las ordenes repetidas de los Señores Carlos 4.º y sobre todo de Fernando 7.º, y causando su ruina con una temeraria oposicion: es decir querrá hablar de todos los que desertaron la causa de José ó la resistieron. Si no habla de estos, no puede entenderse el articulo.*

(20) *Hacia mucho tiempo que no salia el tales!*

(21) *La eleccion del dia de San Fernando para proscribir 12 mil familias no se parece á nada de quanto se ha hecho en el mundo.*

(22) *Y graduar de piedad una operacion que arranca las lagrimas y reduce á la miseria á tantos millares de personas es tambien un modo nuevo de caracterizar una accion de tal naturaleza.*



de leur faire grâce de la peine qu'ils ont méritée , et de leur accorder leur pardon , si , dans le terme d'un mois pour ceux qui sont en Espagne , et de quatre pour ceux qui sont dehors , et s'ils ne sont pas coupables d'aucuns des délits exceptés des pardons généraux , ils se présentent , pour jouir de cette grâce , devant Sa personne Royale , ou devant quelque capitaine général ou commandant de province , gouverneur ou justice du royaume ; à cet effet , il leur sera donné le document convenable pour justifier leur présentation dans le susdit délai , passé lequel il sera procédé contre les tels (23) , conformément aux ordon-

(23) C'est-à-dire qu'on devra procéder contre le Roi , contre les capitaines et commandans généraux , les gouverneurs , les justices , et même contre les *documents* , parce que ce malheureux *tels* se rapporte de préférence à tous ceux-ci , mieux qu'aux *tels* délinquans qui sont bien au-dessus , et qu'on ne peut ni voir , ni retenir dans la mémoire. Cette circulaire étant si courte , on y a amoncelé trop de défauts , et avec moins , il y avait assez pour prouver la proposition établie dans le texte de la Représentation ; c'est-à-dire qu'elle ne ressemble pas à l'ouvrage d'un Ministre , mais à celui d'un *Laboureur stupide* ; et non seulement elle a ces défauts formels et matériels , mais il en existe un autre d'un plus grand caractère. Elle est rédigée en contradiction totale avec les principes que Don Pierre Macanaz lui-même publia à Paris sur la nécessité d'oublier tout , de s'accorder , et sur les raisons que nous avons eues pour suivre le parti

nances ,

de la pena que merecieron por él , y en concederles su indulto , si dentro de un mes , los que estubieren en España , y de quatro los que se hallen fuera , y no siendo reos de otro delito de los exceptuados en indultos generales , se presentaren para gozar de esta gracia á su real persona , ó ante algun capitan general ó comandante de provincia , gobernador ó justicia del reyno. Para lo qual se les dará el conveniente documento , que acredite su presentacion en aquel termino , pasado el qual se procederá contra los *tales*, (23) con arreglo á ordenanza , si fuesen aprendidos en territorio Español.

(23) *Es decir se procederá contra el Rey , contra los capitanes ó comandantes generales , los gobernadores , las justicias y hasta contra los documentos , por que aquel malaventurado tales á todos estos se refiere , mas bien que á los tales delinquentes que estan muy arriba , y donde ni los alcanza casi la vista , ni los retiene la memoria. Siendo esta circular tan corta han amontonado en ella demasiados defectos , y con muchos menos habia bastante para probar la proposicion sentada en el texto de mi recurso , es decir que no parece obra de un Ministro , sino de algun labrador rustico. Pero no solo tiene estos defectos formales y materiales , sino que aun hay otra nulidad de la mayor quantia , pues está hecha la circular en contradiccion absoluta de los principios que el mismo Don Pedro Macanaz publicó en Paris , sobre la necesidad del olvido de todo , de la concordia , y aun de la razon que habiamos tenido en seguir la causa del Rey José , que no solo le oí yo mismo profesar*

nances , s'ils sont arrêtés sur le territoire espagnol.

Ce que je vous communique par l'ordre du Roi pour votre information et son exécution. Dieu vous garde plusieurs années.

PEDRO MACANAZ.

Madrid , 30 mai 1814.

du Roi Joseph. Moi-même je lui ai entendu prononcer cette opinion , ainsi que beaucoup d'autres personnes qui le voyaient fréquemment , puisqu'elles dinaient avec lui. Enfin si cette affaire n'était pas si sérieuse , à cause du mal qu'elle a fait à tant de familles, on se trouverait dans le cas de dire , à chaque moment et pour toute observation : *Risum teneatis , amici.*

Le duc de Saint-Charles pensait de la même manière que Macanaz sur la nécessité de tout oublier, et de réunir les Espagnols; et non seulement il parla dans ce même sens à différentes personnes à Paris , ainsi qu'à M. Amors , mais encore il s'offrit de porter lui-même deux lettres à l'épouse de ce dernier , qu'il ne remit point à son arrivée à Madrid. Dans ce cas , il manqua au devoir d'un chevalier.

Les opinions de Don Juan d'Escoiquiz étaient les mêmes à l'égard de l'oubli général , et on a vu quelques-unes de ses lettres dans lesquelles il s'expliquait de la même manière. Quel peut être le motif d'un changement si total et si prompt? C'est qu'il y a fort peu d'hommes qui le soient véritablement.

Lo comunico á V. de real orden para su inteligencia y complimiento. Dios guarde á V. muchos años.

PEDRO MACANAZ.

Madrid, 3o de mayo de 1814.

esta opinion , sino otros infinitos de nuestro partido que le trataron mas , pues comieron con él. En fin si este asunto no fuese tan serio, por el mal que ha hecho á tantas familias , era el caso de decir á cada momento , y por unica observacion : Risum teneatis , amici.

El duque de San Carlos opinaba del mismo modo que Macanaz , en punto á la necesidad de olvidarlo todo , y reunir los Españoles , y no solo habló en este sentido á muchas personas en Paris , y al mismo Don Francisco Amorós , si no que se ofreció á llevarle dos cartas á su muger. Por cierto que no se las ha entregado, y como no quita lo cortes á lo valiente, no ha procedido en esto como caballero.

Las opiniones de Don Juan de Escoiquiz eran tambien iguales , en punto al olvido general, y se han visto cartas suyas que las explicaban asi ; En que puede consistir , pues , tan repentina como absoluta variacion ? En que hay mui pocos hombres que lo sean verdaderamente.

N.º XIV.

PROCLAMATION DE PALAFOX.

N.º. 210.

page 875.

*Journal de Sarragosse , du lundi 1^{er}. août
1814.*

Saint-Pierre ad Vincula.

Septième année du règne de notre auguste Souverain
Don Ferdinand VII^o. et première de sa délivrance(1).

*Don Juan Creagh et Lacy , maréchal
de camp des armées royales , commandant
par intérim du royaume d'Arragon , fait sa-
voir que Don Joseph Palafox et Melci , ca-
pitaine général des armées royales et du
royaume d'Arragon , m'a adressé et m'a*

(1) Je dois avertir , avant de placer des notes à cette proclamation , qu'ayant à examiner une rédaction ridicule et indécente sous tous les rapports , il est impossible de le faire avec le ton sérieux que quelques hommes sévères veulent mettre par-tout. Je prie donc ceux-ci de ne pas les lire , si parce qu'elles prêtent à l'ironie , elles leur déplaisent , car l'auteur ne voudrait pas perdre leur estime. Il ne trouve cependant pas un si grand inconvénient à rire quand on ne peut pas faire autrement , et nous avons eu trop de motifs de verser des larmes , pour qu'on ne nous permette pas de respirer un moment.

N.º 14.

PROCLAMA DE PALAFOX.

N.º 210.

pag. 875.

Diario de Zaragoza, del lunes 1.º de agosto
de 1814.

San Pedro ad Vincula.

*Año 7.º del Reynado de nuestro Augusto Soberano
el Señor Don Fernando VII, y primero de su
rescate (1).*

Don Juan Creagh y Lacy, Mariscal de Campo de los
reales exercitos, comandante general interino del
reyno de Aragon, y encargado del gobierno politico
superior del mismo etc. hago saber : que por el ex-
celentísimo Señor Don José Palafox y Melci, capitán
general de los reales exercitos, y del exercito y reyno
de Aragon, encargado por S. M. del gobierno supe-

*(1) Debo advertir, antes de poner las notas á
esta proclama que, recayendo sobre una redaccion
ridicula è indecente por todos titulos, es imposi-
ble puedan hacerse con aquella seriedad que algunos
hombres severos exigirian. Les ruego pues que no las
lean, si por prestarse á la ironía han de disgustarles,
pues el autor desea conservar su buena opinion ;
pero no halla tan grave inconveniente en reirse, quan-
do no es posible dejarse de reir, y demasiados mo-
tivos nos han dado de llorar para que no nos sea licito
algun desahogo.*

chargé de faire publier la proclamation suivante (2).

» *Nobles habitans de Sarragosse : rien n'est aussi nécessaire pour la tranquillité publique que l'union de vos sentimens(3). Je n'ignore pas les motifs puissans qui excitent parmi vous un mécontentement général (4) qu'on remarque sur tous les visages (5). La philosophie qui aurait le moins de préjugés (6) pourrait diffici-*

(2) C'est la première fois qu'un capitaine général, qui ne se trouve pas dans l'étendue de son commandement, envoie des proclamations; mais, dans ce cas, Palafox s'approprie les pouvoirs du Souverain; et ce n'est pas son coup d'essai chez les Arragonais, car il s'est arrogé plus que les pouvoirs de Souverain, quand il se permit de les écraser.

(3) Palafox aurait pu commencer cette proclamation un peu mieux; mais c'est égal, si l'on fait attention à ce qui suit; tout y est d'accord.

(4) Ils ne doivent pas chercher très-loin d'eux ces puissans motifs de *mécontentement général*. Ils étaient riches et sont devenus misérables; ils pleurent la perte de leurs parens et de leurs amis; ils voient leurs maisons renversées, leurs champs sans culture; et le tout est l'ouvrage de l'auteur de la proclamation.

(5) Si on ne remarque ce mécontentement que sur les visages, Palafox ne devait pas avoir tant de craintes; il devrait y découvrir les motifs véritables qui le produisent, et rendre à chacun ce que lui, et la révolution lui ont fait perdre.

(6) ; Pauvre philosophie ! où va-t-elle se trouver engagée ! ; Comment pourra-t-elle se tirer de ce compromis, et sur-tout du saisissement que doit lui avoir causé une transition aussi brusque et aussi inattendue ? Et il est

rior politico del mismo, se me han dirigido para su publicacion la proclama y oficio que sigue (2).

« Nobles Zaragozaños. — Nada es mas necesario á la tranquilidad publica que la total union de vuestros sentimientos (3): no se me ocultan los poderosos motivos que os impelen al descontento general (4) que se advierte en los semblantes de todos (5). *La filosofia mas despreocupada*(6) podria dificilmente

(2) *Es la primera vez que un capitan general, que no reside en el recinto de su mando, envia proclamas á él; pero en esto se arroga las facultades de soberano, y no es la primera vez que las ha desplegado entre los Aragoneses, pues se dió mucho mas que los ayres de tal, quando tubieron el honor de que los arruinase.*

(3) *Pudo haber empezado mejor; pero de qualquier modo está bien para lo que ha de seguir, y es menester no desdecirse, y que todo esté acorde.*

(4) *No tienen que irse á buscar mui lejos estos poderosos motivos de descontento general, quando los tienen tan cerca. Eran ricos, y son miserables; lloran la perdida de sus parientes y amigos; ven sus casas por el suelo, y todo se lo deben al autor de la proclama.*

(5) *Pues si no se advierte mas que en los semblantes, no debia el capitan general tener tanto miedo, y solo si leer en ellos el motivo verdadero de su descontento y volver á cada uno lo que ha perdido por él y por la revolucion.*

(6) *Pobre filosofia y donde la meten! ¿ Como saldrá del aprieto en que la ponen, y sobre todo del susto que debe haberle causado una transicion tan*

lement vous persuader ce qui est en raison inverse avec les sentimens de vos cœurs (7). Les plaies profondes que vous ont faites les destructeurs de l'ordre social et de la félicité du peuple espagnol (8) ne sont pas encore cicatrisées (9) , et il est naturel de redouter la main que vous vous figurez devoir les ouvrir de nouveau (10); mais éloignez ces

question de la *philosophie qui aurait le moins de préjugés*, parce qu'il doit y en avoir de différentes castes et couleurs.... Il est bon de vivre pour voir de pareils phénomènes.

(7) Ce style est d'un mathématicien, et il a encore d'autres défauts dans la rédaction espagnole. A propos de quoi dit-on que l'objet principal a été d'amonceler des phrases très-bruyantes dans cette étrange proclamation, que les Arragonais doivent recevoir, puisque son capitaine général a pris la peine de la leur envoyer, et qu'ils ne doivent se permettre aucune observation et encore moins aucune critique.

(8) Eh quels sont ces destructeurs? M. Palafox ne croit pas les avoir si près de lui; mais je l'assure qu'il ne les trouvera nulle part, quoiqu'il emploie pour les chercher la lanterne de Diogène, à moins qu'il ne les voie dans lui-même et dans ses imitateurs.

(9) Mais ce n'est pas le plus grand mal; il vient de ce qu'elles sont *incicatrisables*, parce que M. Palafox n'a pas, au nombre de ses précieuses qualités, celle de rendre la vie aux morts, et de faire quelque chose de rien.

(10) Sûrement ils ont des motifs de redouter cette terrible main, et les Arragonais ne pourront jamais oublier que celle de leur capitaine général est bien lourde et bien sanguinaire, puisqu'elle leur a fait périr soixante-dix mille victimes.

persuadiros *en razon opuesta* à lo que siente vuestro corazon. (7) Las llagas profundas que os han abierto los *destructores del orden social y de la felicidad de los pueblos Españoles* (8) no estan aun del todo cicatrizadas (9), y así es mui natural sentir la mano que se os figura va á abrirlas de nuevo (10) pero desechad esos temores. Constituido yo por la confianza

brusca e inesperada? Y se trata de la filosofia mas despreocupada, como quien digese de la quinta esencia de la filosofia, por que debe haberlas de muchas castas y colores. Bueno es vivir para ver.

(7) *Estilo matematico. Brabo. Pero aquel opuesta à hubiera sonado menos cacofonicamente diciendo opuesta de. Mas ¿quien se para en barras? Vamos echando frasotas que metan mucho ruido, y caigan como caigan. De qualquier modo que vaya la Proclama, tienen los Aragoneses que tragarla, pues se la envia su capitán general desde bien lejos, y no era regular que despues de tomarse esta molestia se le pagase con el desayre de no hacerle caso, y con la irreverente libertad de criticarsela.*

(8) *¿Y quienes son? No cree el Señor de Palafox tampoco tenerlos tan cerca. Pues yo le aseguro que no los hallará, aunque tome la linterna de Diogenes, sino los busca en si mismo, y en todos sus imitadores.*

(9) *Y lo peor que tiene el caso, es que son incictrizables, por que el Señor de Palafox no tiene entre sus preciosas propiedades la de resucitar muertos, y hacer algo de la nada.*

(10) *Y tanto como deben sentirlo! . . . Demasiado saben los tristes Aragoneses que la mano de su capitán general es tan pesada como sanguinaria, y setenta mil victimas sacrificadas por ella lo prueban de un modo incontestable.*

craintes. Chargé en vertu de la confiance de S. M. du commandement de tout l'Arragon (11), je dois dissiper vos inquiétudes, vous conseiller, vous rassurer (12).

» *D'après les avis que j'ai reçus du commandant général Don Juan Creagh et Lacy, qui me remplace par intérim dans ce royaume, je sais que divers Français, qui étaient domiciliés parmi vous, sont revenus imprudemment (13), et peut-être avec eux quelques-uns de ces hommes qui se sont mal conduits pendant la domination illégitime du Roi intrus, et que ceux-ci, non contents de se promener librement dans les rues et dans les places publiques, portent des armes, et manquent aux égards dus, à si juste titre, à vos malheurs (14).*

(11) ; Quelle modestie et quelle modération ! Mais il a écrit en Espagnol la phrase d'une manière qu'il manque même au sens qu'il veut faire entendre.

(12) Pour ce qui a rapport aux conseils, peut-être voudra-t-il encore leur donner celui de se tuer les uns les autres, pour compléter l'ouvrage de leur destruction ; et il n'est pas loin de le leur indiquer, quand il flatte la férocité populaire, et prête un appui à l'insubordination.

(13) Voilà une faute impardonnable !

(14) Pour ne pas mettre une note à chaque mot de cette période, je les ai réjétées toutes à la fin. Premièrement, ce *peut-être* suppose qu'il n'est pas très-sûr que ces hommes, qui se sont mal conduits, soient entrés

que me ha dispensado el Rey, encargandome el mando de todo el Aragon, (11) debo disipar vuestros recelos, aconsejaros y tranquilizaros (12).

Por los repetidos partes que recibo del comandante general el mariscal de campo Don Juan Creagh y Lacy, que está interinamente ejerciendo mi cargo en ese reyno, sé que se han presentado sin discrecion alguna varios Franceses que antes vivieron domiciliados entre vosotros (13) ó *tal vez con ellos, aquellos* que se condugeron mal durante la dominacion *ilegitima* del Rey *intruso*, y que estos no contentos con pasearse libremente por calles y plazas, usan armas y proceden contra el respeto, que tan justamente merecen vuestros agravios y pasadas desgracias (14).

(11) ; *Que modestia y que humildad! Pero dice constituido y se le ha olvidado decir en qué.*

(12) *En quanto á los consejos, puede ser que todavia tenga que darles el de que se maten unos á otros, para completar la obra de su destruccion y no anda mui lejos de aconsejarlo el que adula á la ferocidad popular, y apoya la insubordinacion.*

(13) ; *Tremendo pecado!*

(14) *Por no poner una nota á cada frase de este periodo singular se me han amontonado una multitud de cosas que decir sobre él. Tal vez no habrá otro mas fecundo en despropósitos con menos palabras. Empecemos : aquel tal vez dice que no está mui seguro de que hayan entrado con ellos aquellos (! que sonsonete tan precioso !) que se condugeron mal, y sin embargo de*

» Je suis bien sûr que S. M., loin d'approuver ce désordre, s'afflige de voir une semblable insolence (15). Tous les décrets du Roi, et particulièrement celui du 30 mai (16), font connaître combien S. M. condamne la conduite de ceux qui ont été mauvais Espagnols (17). Ce serait la plus grande erreur de penser qu'un Roi, aussi juste que

avec les autres (les Français), et, quoique cette supposition soit problématique, on dit cependant avec assurance qu'on les voit se promener dans les rues, portant des armes, et manquant aux égards dus au malheur des Espagnols. Leurs armes ne peuvent être autre chose que des épées de cérémonie, avec lesquelles on fait des visites, et l'on entre à l'église; au lieu d'un manque de respect, c'est une preuve de considération. Ne parlons point des termes de *domination illégitime*, et de *Roi intrus*, parce qu'il semble qu'ils ne puissent pas vivre sans en faire un usage abondant, et parce qu'aucune production ne pourrait être bonne, si on n'employait une grande dose d'*illégitimes*, d'*intrus*, de *traîtres*, de *déloyaux*, *bons*, *méchans*, et d'autres épithètes semblables.

(15) Sa Majesté ne voit pas cette *insolence*; et je déclare que je tremble, toutes les fois qu'on nomme Sa Majesté, parce qu'on ne cite jamais son nom respectable que pour le dégrader.

(16) Toujours la même manie, d'appeler *décret* un ordre simple d'un ministre. On ne peut pas concevoir le motif d'un tel entêtement, ni comment ils peuvent ignorer jusqu'aux élémens de l'art de gouverner! . . . Mais ils n'en savent pas davantage.

(17) Il y avait bien long-temps qu'on n'avait employé un des termes favoris; et on peut s'attendre à en voir encore paraître un autre sous peu de lignes.

Estoy bien cierto de que S. M., lejos de aprobar este desorden, se aflige *al ver* semejante insolencia (15). Los decretos del Rey todos, y particularmente el de 30 de mayo (16) dicen claramente con quanta reflexi6n reprueba la conducta de los que fueron malos Espa6oles : (17) seria la mayor temeridad *el pensar* que en un Rey tan justo, como el Se6or Don

ser dudosa y problemetica su entrada, los vemos pasear libremente por calles y plazas, usar armas, es decir espadines, para ir á visita ó á misa, y proceder contra el respeto que tan justamente merecen. El usar espadin es una prueba de respeto mas bien que de irreverencia, pues es un mueble de ceremonia. No hablemos de las palabrotas de dominacion ilegítima y del Rey intruso, por que parece que no pueden vivir sin ellas los que están autorizados para charlar al publico, y que no podria ser bueno ningun papel si no contubiese una caterva de ilegítimos, intrusos, traydores, desleales, buenos, malos, y otros epitetos semejantes.

(15) *S. M. no la vé, y confieso que me tiemblan las carnes cada vez que toman en boca ó en pluma su respetable nombre, pues no lo hacen sino para degradarle.*

(16) *Dale que dale en llamar decreto una simple orden de un simple ministro. ; Hay tal empe6o ! ; Hay tal ignorar hasta los elementos del arte del gobierno ! ; Hasta lo que llamamos palillos en idioma ministerial ! Pero no saben mas, y el olmo no puede dar peras.*

(17) *Hacia mucho tiempo que no se empleaba una de las frases favoritas. Salió el malos á lucirlo : apuesto algo á que no pasan muchas lineas sin hallar otra del mismo jaez.*

Don Ferdinand, pût avoir la volonté et même la pensée (18) de les assimiler dans son estime aux bons Espagnols (19). Mais il n'est pas aussi facile qu'il le paraît (attendu la multiplicité d'affaires importantes dont Sa Majesté est surchargée) de pénétrer sur-le-champ le secret des consciences (20).

» Les actions des méchans (21), il est vrai, ont été publiques pendant les six ans de cette guerre instructive et désolatrice (22); tout est imprimé, tout a été dit par-tout, mais tout n'est pas prouvé (23). L'abus scandaleux qui a été

(18) La pensée si près de penser, le choix du verbe en espagnol, un article qui se trouve de trop, tout annonce la singulière incorrection de cette période.

(19) Voilà le terme de *bons* reproduit, quoiqu'on vienne de nous étourdir précédemment du terme de *mauvais*.

(20) Il cite une autre fois Sa Majesté, et toujours mal à propos. Elle ne peut pas vouloir pénétrer le secret des consciences, parce qu'elle connaît que cela est impossible. Le Roi n'est pas, ni ne doit être inquisiteur, et celui qui lui attribue un dessein semblable fait un outrage personnel à ses sentimens, et une offense qui dégrade la dignité souveraine.

(21) Il ne pouvait être tranquille, s'il ne répétait, à satiété, le terme de *méchans*.

(22) S'il veut dire *destructive*, il y a un pléonasme; mais, dans l'imprimé, on lit *instructive*, et alors c'est une sottise.

(23) Quatre *tous*, et trois *est* en deux lignes présentent beaucoup de grâces; et, à la fin, on ne sait ni ce qui est imprimé, ni ce qui a été dit, ni ce qui n'est pas prouvé. Voilà un style d'oracle, afin qu'il y ait un peu de tout.